

Réunion du 7 mars 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Laurent FURST, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Marcel BAUER

N° CP/2011/193 - Fonctionnement des collèges publics - 3126
Dotations de fonctionnement complémentaires 2011

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers établissements d'enseignement public des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 288 588,03 €, dont :

- 40 670 € au titre de la dotation complémentaire de viabilisation 2010 en faveur des collèges suivants :

- . HAGUENAU "Kléber" : 4 970 €
- . HEILIGENSTEIN : 14 900 €
- . REICHSHOFFEN : 4 500 €
- . SAVERNE "Les Sources" : 12 000 €
- . SELESTAT "Jean Mentel" : 4 300 €

- 7 800 € au titre du remboursement des frais occasionnés par un sinistre dans les collèges suivants :

- . SELESTAT "Jean Mentel" : 7 300 €
- . STRASBOURG "François Truffaut" : 500 €

- 191 707,03 € en faveur des collèges figurant aux tableaux annexés, pour couvrir les frais d'abonnement et de la licence à l'Espace numérique de travail en Alsace (ENTEA)

- 635 € au collège "Jean Monnet" à STRASBOURG pour couvrir les frais de transport d'une dizaine d'élèves au "Palais de l'Institut de France" à PARIS

- 900 € au collège "Pasteur" à STRASBOURG pour l'acquisition de télécommandes pour la barrière du parking

- 1 700 € au collège "Jean Mentel" à SELESTAT pour le nettoyage des locaux par une association d'insertion durant les travaux de restructuration

- 18 000 € au titre de l'équipement en matériel de reprographie des collèges suivants :
 - . SELESTAT "Jean Mentel" : 6 000 €
 - . STRASBOURG "Robertsau" : 8 500 €
 - . STRASBOURG "Vauban" : 3 500 €

- 27 176 € pour l'acquisition de matériels spécifiques en faveur des collèges suivants :
 - . ACHENHEIM : 3 800 € (dont 1 000 € pour divers matériels destinés à la maintenance, 1 300 € pour des équipements EPS et 1 500 € pour un orgue)
 - . BISCHWILLER "Saut du Lièvre" : 8 741 € (équipements destinés à divers locaux)
 - . MOLSHEIM "Bugatti" : 4 339 € (placards pour les laboratoires de sciences)
 - . NIEDERBRONN-LES-BAINS : 707 € (équipement de déneigement pour un tracteur)
 - . SAVERNE "Les Sources" : 6 589 € (dont 2 100 € pour une remorque et 4 489 € pour des escabeaux sécurisés et adaptés aux travaux en hauteur)
 - . STRASBOURG "Solignac" : 3 000 € (tondeuse à gazon autoportée).

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110307-55120-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 15/03/11